

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 35	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 8	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 27 novembre 2018

Vote(s) pour : 36  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 3 décembre 2018,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-12-03-BD-10 :

**Reversement aux communes des redevances R2 électricité et RODP provisoire gaz.**

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles R. 2333-105 et suivants, et L. 5217-2 et suivants,

VU le décret n° 2017-1412 du 27 septembre 2017 portant création de la métropole dénommée « Metz Métropole »

VU les délibérations adoptées par le Bureau en date du 12 novembre 2018 définissant la redevance d'occupation du domaine public pour les chantiers provisoires d'électricité et de gaz,

VU le cahier des charges de concession signé entre les communes et URM ou le SIEOM et ENEDIS, définissant les modalités de versement de la redevance R2,

CONSIDERANT la variabilité annuelle des montants perçus et des communes concernées et en conséquence, l'impossibilité d'intégrer les montants aux transferts de charges,

DECIDE de reverser annuellement la totalité des montants perçus au cours de l'année civile par Metz Métropole au titre des redevances R2 Electricité et RODP provisoire gaz aux communes concernées sur la base des informations fournies par les concessionnaires,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à élaborer et signer tous les documents nécessaires se rapportant à la présente.

Pour extrait conforme  
Metz, le 4 décembre 2018  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20181203-12-2018-DB10-DE

**Numéro de l'acte :** 12-2018-DB10  
**Date de décision :** lundi 3 décembre 2018  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Reversement aux communes des redevances R2 électricité et RODP provisoire gaz  
**Classification :** 7.10 - Divers  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 05/12/2018  
**Numéro AR :** 057-200039865-20181203-12-2018-DB10-DE  
**Document principal :** 99\_AU-ERDP10.pdf

#### Historique :

04/12/18 17:08	En cours de création	
04/12/18 17:09	En préparation	Catherine DELLES
05/12/18 08:19	Reçu	Catherine DELLES
05/12/18 08:21	En cours de transmission	
05/12/18 08:21	Transmis en Préfecture	
05/12/18 08:26	Accusé de réception reçu	